

[Identité régionale et innovation]

The experience of the European Network of Digital Cities (www.villesnumeriques.org) shows how much the development of a regional identity appears - since the end of the last century - to be a necessary condition not only to sustainable development but also and above all to the setting up of innovative strategies. Today, we all know that a real sustainable development policy is mostly a process to support innovation. This binomial identity/innovation is based on the observation - observation that is well established by the studies of the network -that the geographical and socio-cultural proximity, hence the existence of shared cognitive and behavioural codes, shapes a certain comparative advantage to the genesis of an environment prone to innovation, essentially in the form of relational capital. The rigorous construction and management of the territorial identity hence appears to be essential, notably through the feeling of belonging and the cohesion in terms of social capital that they foster. The programs of the cities and territories of knowledge on which we had an eye on are now developed by a number of local communities, which is the best illustration of such processes

Conférence Intelligence territoriale CAENTI - Alba Iulia Roumanie - 20/23 septembre 2006

Identité régionale et innovation

*Laura Garcia Vitoria,
Scientific director of the European network of Numerical Cities,*

Résumé en Français

Identité régionale et innovation

L'expérience du Réseau européen des Villes Numériques montre combien la construction de l'identité régionale apparaît depuis la fin du siècle dernier comme une condition nécessaire non seulement d'un véritable développement durable, mais aussi et surtout pour la mise en œuvre de stratégies innovantes - nous savons bien aujourd'hui qu'une vraie politique de développement durable territoriale est aujourd'hui pour l'essentiel une démarche d'accompagnement de l'innovation -. Un tel binôme identité / innovation est basée sur le constat - bien établi aujourd'hui par les analyses du Réseau - que la proximité géographique et la proximité socio-culturelle - ainsi l'existence de codes de comportement et de codes cognitifs partagés - déterminent un avantage compétitif certain à la genèse d'un milieu innovant, sous forme essentiellement de capital relationnel. La construction et la gestion rigoureuse de l'identité territoriale s'avère ainsi à cet égard indispensable, au travers notamment du sentiment d'appartenance et de la cohésion en matière de capital social qu'elles engendrent. Les programmes de villes du savoir et de territoires de la connaissance que nous avons eu l'occasion de suivre et qui se voient développés aujourd'hui par de nombreuses collectivités territoriales constituent d'ailleurs les meilleures illustrations de tels processus.

- [Introduction](#)
- [Le développement d'un nouveau cadre conceptuel](#)
- [Une approche et une théorisation dynamique de l'espace territorial](#)
- [I - Une mutation considérable dans la perception des territoires](#)
- [II - La polarisation territoriale des vecteurs de compétences](#)
- [III - L'apprentissage et le transfert des savoirs à l'échelle territoriale](#)
- [Conclusion](#)
- [Notes](#)

Introduction

L'intelligence territoriale doit aujourd'hui s'inscrire dans un nouveau cadre conceptuel, mais aussi dans une approche beaucoup plus dynamique de l'espace territorial.

Le développement d'un nouveau cadre conceptuel

* Des capacités : considérer que les " milieux " locaux peuvent constituer autant d'incubateurs d'entreprises innovantes - comme le soulignaient, notamment tout au long de la dernière décennie, nombre de travaux universitaires milanais (et singulièrement du Politecnico) - risque d'être aujourd'hui pour le moins de l'ordre de l'évidence sans analyse plus précise. L'analyse notamment des boîtes à outils disponibles dans diverses régions européennes et surtout des conditions mêmes de mise en œuvre des stratégies et dispositifs mis en place dans le domaine que nous prenons présentement en compte.

* Des outils : les travaux de l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel ont contribué à souligner les capacités - nouvelles, mais parfois aussi très anciennes - des milieux régionaux à valoriser la proximité des acteurs de manière spécifique par rapport à l'environnement externe. Néanmoins l'essentiel n'est là encore souvent que sous-entendu, voire allusif : les nécessaires démarches d'apprentissage et de transferts de connaissance ainsi à l'œuvre et qui en constituent aujourd'hui et plus encore demain l'axe majeur.

* Une approche cognitive : en réalité, parmi ces capacités, mais aussi les outils évoqués précédemment, figure naturellement en première place l'ensemble des dispositifs de gestion de l'identité et de manière plus générale leur contribution à une approche cognitive des potentialités territoriales. Le propre des territoires innovants, on le sait, est en effet de générer des processus organisationnels permettant la rencontre de formes d'organisation territorialisées et de réseaux extraterritoriaux. Au cœur de ces processus, l'identité génère et conforte cette approche cognitive.

Une approche et une théorisation dynamique de l'espace territorial

Nous sommes d'autre part passés depuis quelques années de l'analyse traditionnelle du développement régional à une vraie reconnaissance des dynamiques territoriales d'innovation, et ceci sans toujours (voire souvent) en tirer toutes les conséquences.

* Le retour à l'innovation comme dynamique. On sait que les années quarante ont décidément donné naissance non seulement aux bases mêmes des capacités de structuration informationnelle de nos sociétés un demi-siècle plus tard, mais également à tout un ensemble de nouvelles approches économiques : ainsi en est-il de la construction par Schumpeter du concept d'innovation et de ses impacts économiques et sociétaux dont nous sommes aujourd'hui à nouveau d'avantage conscients, même si nombre de ses composantes dans notre perception actuelle s'avèrent bien différentes, et ce en matière de développement durable par exemple.

* C'est donc dans le cadre de cette théorisation dynamique de l'espace territorial - économique aussi bien que culturel - qu'entend s'inscrire l'apport du Réseau européen des Villes Numériques à la présente rencontre autour de la première de ces dynamiques : le binôme identité / innovation.

* Une seconde approche interactive, cette fois-ci entre milieux locaux et réseaux extérieurs de l'innovation. Sans cet autre niveau théorique à observer dans chaque cas de figure, il ne sera plus possible de concevoir ni politiques, ni analyses pertinentes en matière d'intelligence économique à l'échelle européenne. Il s'agit même d'une exigence minimale dont devront tenir compte l'ensemble de nos débats et de nos échanges.

Nous évoquerons donc successivement dans notre analyse du rapport identité / innovation :

- * un regard sur le passé proche tout d'abord, au travers du constat d'une mutation considérable dans la perception des territoires qui nous mène à porter tout particulièrement notre attention sur la déclinaison territoriale et économique de la compétitivité de l'intelligence d'une part, les nouveaux horizons technologiques de la gestion territoriale des connaissances d'autre part.
- * un constat au présent ensuite, en ce qui concerne la polarisation territoriale des vecteurs de compétences
- * une esquisse prospective aussi, pour ce qui est de l'axe prospectif qui nous apparaît majeur : l'apprentissage et le transfert des savoirs à l'échelle territoriale.

La construction de l'identité territoriale se situe donc au cœur de trois ruptures majeures sur lesquelles se construit aujourd'hui sous nos yeux une nouvelle intelligence économique.

I - Une mutation considérable dans la perception des territoires

Nous revenons de loin en Europe quant à notre perception des territoires et nous l'oublions parfois un peu vite aujourd'hui.

A - Voilà en effet seulement un quart de siècle qu'ont été remises en exergue des dynamiques internes propres aux régions, suite notamment à l'analyse de processus de développement qui ne provenaient pas uniquement d'une délocalisation d'activités depuis des régions développées.

* La fin des " territoires supports " : de nouveaux modèles se sont heureusement ainsi imposés - progressivement -, mettant fin à l'image devenue aujourd'hui heureusement archaïque de simples " territoires supports " bénéficiant de quelques caractéristiques prédéterminées.

* La mobilisation de ressources régionales propres : près des décennies d'oubli des " atmosphères " marshalliennes, on se mit à redécouvrir - tout un ensemble d'analyses d'économistes des années quatre-vingt alors publiées le prouve amplement - des organisations territoriales capables de créer des ressources en apparence de toutes pièces et surtout de mettre en place, de leur propre fait, des processus d'innovation.

* Les composantes de ces processus : " le passé des territoires - soulignait Denis Maillat dès 1994 (une année majeure pour l'observation de telles stratégies territoriales) -, leur organisation, leurs comportements collectifs, le consensus qui les structure sont des composantes majeures de l'innovation ". Dans bien des cas, l'observation est la même.

B - L'exemple des régions espagnoles est suffisamment bien connu pour qu'on ait ici à en rappeler la chronologie récente, sans néanmoins oublier de se remémorer combien ces entités ont pu en contrepoint exacerber d'autant les manifestations diverses et variées de leur identité - ces tout dernier mois nous l'ont encore montré avec force -.

* Nous avons pu évoquer ainsi, dans le cadre d'une conférence donnée à la Chambre de commerce de Paris, la formidable aventure de petits territoires - au sein de la Communauté de Valencia par exemple -, peu pourvus pour le moins en matière de savoirs technologiques, se faire les modèles de grandes villes européennes. Aujourd'hui cette région est l'une des plus innovantes en Europe grâce à une utilisation pertinente de toutes les composantes de son identité et de par précisément l'ampleur des stratégies mises en place en matière de diffusion de l'information.

* Une leçon majeure est issue tout récemment de nos observations pour nombre de collectivités territoriales espagnoles: si l'identité peut se faire créatrice d'innovation, cette dernière renvoie de la sorte à l'identité. Il s'agit donc bien là d'un tournant majeur de notre perception, puisque nous savons tous que maints décideurs nationaux - en matière culturelle comme en matière économique - ne se sont encore nullement résignés au fait que les comportements innovateurs dépendent pour l'essentiel de " variables définies au niveau local ou régional " 1 et ont pu récemment tenter de s'en prendre à des expérimentations technologiques menées par des collectivités territoriales soupçonnées d'avoir trop bien perçu les apports potentielles pour un enrichissement identitaire censé les éloigner un peu plus encore des organes décisionnels centraux.

C - L'horizon finlandais nous apporte ici des illustrations des plus concrètes : rappelons-nous ainsi de l'exemple de Lahti, au nord d'Helsinki, que nous avons pu analyser suite à notre intervention en Finlande.

* Un rapide rappel : la région était plongée dans une profonde dépression - quasiment tout au long de l'ultime décennie du siècle dernier - d'un environnement économique pour l'essentiel basé sur la fabrication traditionnelle de mobilier et les constructions mécaniques. Surtout, la collectivité ne possédait pas de véritable université locale, alors que les entreprises peinent à trouver les idées nouvelles nécessaires à un processus d'innovation, et ceci sans l'appui d'universités, de laboratoires de recherche et

de services high-tech.

* La démarche : un projet de stratégie régionale d'innovation a été mis sur pied et porté par Neopoli, un centre technologique régional : on sait que l'une des causes premières d'un déficit en matière d'innovation résident souvent dans un manque d'expertise dans la préparation des plans de développement 2. Un service de gestion de l'innovation a été créé - Innopipe -, hébergé par le centre local que possède à Lahti l'Université technologique d'Helsinki, structure complétant l'action des centres de technologie. Innopipe en est arrivée à soutenir annuellement de cette manière des dizaines de projets, qui durent de 3 à 12 mois environ. Ce qui a fait surtout la différence est un centre d'inspiration, qui encourage une réflexion tout à la fois enracinée dans ce passé et bien évidemment tournée vers l'avenir. Il s'agit d'un lieu où les habitants peuvent se rencontrer pour brasser des idées, élaborer à partir de savoirs et d'expériences communes des plans de développement, voire des campagnes marketing. C'est une sorte de guichet unique où les gens reviennent autant de fois qu'il le faut. L'on ne peut que constater qu'un tel dispositif territorial - qui a fait précisément l'objet d'une très large communication, insistant sur l'identité régionale et tous les codes possibles de proximité - a redonné une réelle confiance à l'ensemble des acteurs territoriaux.

Ces trois dynamiques et ces deux exemples montrent bien que nous reconnaissons aujourd'hui que le territoire est d'abord une configuration d'agents et d'éléments économiques, socioculturels, politiques et institutionnels. Bref, il ne peut évidemment plus être lu comme une donnée a priori, mais comme le résultat d'un processus de construction - l'auteur ci-dessus mentionné évoquait clairement des territoires construits -, un processus de construction issu des stratégies des acteurs et des phénomènes d'apprentissage.

II - La polarisation territoriale des vecteurs de compétences

L'impact d'une telle perception en mutation sur la répartition géographique des activités et de manière générale les processus de développement territorial n'a pas été moins conséquent.

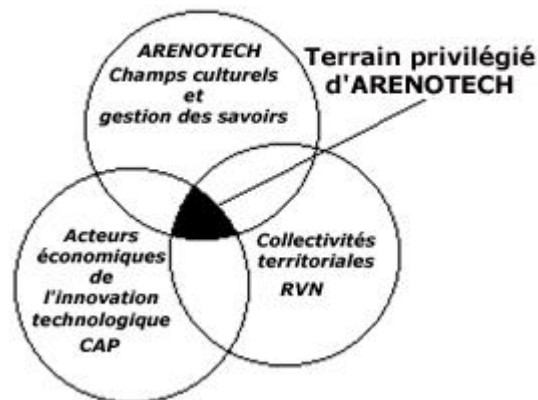
A - Nous vivons ainsi aujourd'hui pleinement l'émergence d'une nouvelle cartographie d'organisations productives territorialisées.

* Cela fait en effet là encore un quart de siècle en effet que les acteurs territoriaux et surtout les économistes italiens ont redécouvert en quelque sorte le concept marshallien de " district industriel ", des formes donc d'organisation territorialement intégrée de la production (au moment même, notons-le au passage où les collectivités danoises se sont efforcées d'accentuer la mise en réseau de leurs entreprises - une variable notable en quelque sorte des fameux districts industriels alors en plein développement en Italie centrale et singulièrement en Emilie-Romagne -). Ces polarités économiques et autres effets d'agglomération constituent aujourd'hui l'une des composantes des fortes mutations territoriales auxquelles nous assistons.

* L'étude publiée par Innova sous l'égide de la Commission européenne publiée cet été n'a pas retenue toute l'attention qu'elle méritait. Parmi les multiples enseignements que l'on peut en tirer, on notera la large confirmation de la spécialisation accrue de nombreuses économies locales et régionales. C'est ce qui fait notamment que les organisations productives territorialisées tentent de s'organiser à l'échelle locale en des ensembles plus cohérents afin de se créer bien évidemment autant d'avantages en matière de compétitivité.

B - La démultiplication des clusters accompagne de la sorte les processus de construction et de reconstruction d'identités régionales.

Les mutations territoriales évoquées s'inscrivent dans une recomposition du système productif global où la place des vecteurs culturels s'avère prédominante au point de surprendre certains acteurs de la vie



intellectuelle et des divers domaines de la création. Les mots clefs, vous nous l'accorderez, sont ici évidents au travers de plusieurs centaines de démarches d'observation et d'accompagnement : hautes technologies, amplification informationnelle et codification sociale :

- * L'identité et toutes les composantes du *genius loci* contribuent ainsi à attirer et polariser les activités économiques liées notamment - mais non pas du tout exclusivement - aux hautes technologies. Dans la multiplicité des vecteurs en jeu dans la prime ainsi accordée à l'investissement immatériel, l'interaction quasi-systémique entre technologies et identités constitue en effet un élément essentiel de nos observations, dans le cadre de l'Europe méditerranéenne par exemple (nous renvoyons ici à l'étude que nous avons présentée à la Grande Bibliothèque d'Alexandrie sur la demande de la Commission européenne, présentation qui se tenait au même moment que le colloque de Besançon).
- * L'amplification informationnelle est la meilleure des interfaces dans de tels processus. Le milieu local se veut en effet en ce cas un lieu d'amplification de l'information, utilisant donc et enrichissant en même temps les composantes de sa propre identité. De manière bien plus générale, c'est tout le champ de l'industrie liée aux médias et à la connaissance - dont ces activités font partie ou avec laquelle elles sont en relation plus ou moins étroite - qui façonne à son tour un complément d'identité culturelle dont elle poursuit en quelque sorte l'élaboration séculaire.
- * Ce cercle vertueux de ces nouveaux horizons économiques et culturels est aujourd'hui incontestablement la grande chance des territoires qui savent susciter des économies d'agglomération, des relations de partenariat et des effets de proximité souvent basés, on le sait bien, sur des codifications sociales et intellectuelles. On ne rappellera en effet jamais assez combien l'innovation constitue fondamentalement un processus social localisé.

C - Le développement d'une vraie stratégie européenne en la matière apparaît enfin clairement dans les récentes directives et décisions de la Commission.

* Si, dans la constitution de ces polarités, la trilogie chercheurs / entrepreneurs / investisseurs s'avère naturellement fondamentale, les analyses de terrain montrent qu'elle ne suffit évidemment pas. Clusters et autres grappes d'entreprises, requièrent, on l'a vu, bien d'autres ingrédients, dont beaucoup sont de fait attachés à l'existence d'aires métropolitaines dont la gouvernance devra être celle de " tissus conjonctifs " économiques 3 en puissance. Dans un célèbre article de la revue *Sociétal* 4, Jean-Louis Mucchielli soulignait combien les " effets d'agglomération ", qui poussent à la concentration des firmes d'un même secteur sur quelques " sites " 5 pouvaient donner naissance à tout un jeu des " externalités " économiques (environnement technologique, infrastructures, formation...) et culturelles (image et attractivité du territoire).

* Le VIIe programme-cadre européen et surtout les nouvelles modalités de collaboration inter-régionale que la Commission est en train de préciser devrait précisément contribuer à une première systématique de la mise en réseau - interne aussi bien qu'externe - des capacités régionales, en vue de stimuler la mise en place de véritables réseaux de compétence scientifique et technologique et surtout de faciliter ainsi le transfert des connaissances. Pendant toute une semaine, en mars prochain, la Commission en fera l'inventaire au travers d'un grand événement fondateur sous forme d'expositions et de rencontres : notre espace sera naturellement celui de la ville de demain, nous vous convions à être naturellement présents à nos côtés.

* Les actions innovatrices portait notamment au cours des années passées sur trois thèmes, dont le premier (Economie régionale fondée sur la connaissance et l'innovation technologique) revêtait une importance particulière pour la réalisation des objectifs de l'espace européen de la recherche avec son objectif de permettre aux régions de devenir compétitives grâce à la généralisation des systèmes régionaux de recherche et d'innovation : il s'agira à partir de janvier prochain de passer à une étape largement plus ambitieuse. Parallèlement, la démultiplication des réseaux de l'innovation exigeraient encore de nombreuses analyses : les partenariats régionaux constituent en effet à l'évidence le moyen le plus efficace pour développer la capacité d'innovation d'une région - on notera surtout le rôle majeur de l'interaction entre réseau d'innovation et milieu innovateur -.

III - L'apprentissage et le transfert des savoirs à l'échelle territoriale

A- Le territoire redevient producteur de savoirs.

Une évidence souvent perdue de vue doit être rappelée dans toute scénarisation prospective en ce qui concerne le regard que nous portons aujourd'hui sur les racines locales de l'économie du savoir : produire des connaissances est une fonction ancienne des territoires, gommée - sans réflexion très adéquate souvent - par les âges de l'industrialisation.

* Dans le cadre de la chronologie précédemment évoquée, il est important de rappeler que le concept de " valeur du savoir " 6 a précisément été introduit en 1991 par l'économiste japonais Taichi Sakaiya 7. Il faut en rapprocher la Géographie économique du talent de Richard Florida publiée par la suite à l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh. Multiples sont les analyses qui aujourd'hui évoquent ainsi une déclinaison territoriale et économique de la compétitivité de l'intelligence et la genèse de véritables noosphères territoriales à laquelle nous pouvons en certains cas d'ores et déjà assister et qui sont amenées à définir en tout cas l'armature des collectivités locales européennes dans les deux décennies à venir. Il s'agit très clairement aujourd'hui de considérer le savoir comme un véritable instrument de polarisation spatiale et la gestion de sa transmission comme facteur d'aménagement territorial.

* Le phénomène de " labor pooling " que nous venons d'évoquer place en effet la production de savoirs au centre des facteurs déterminants de localisation économique. Les métropoles européennes sont clairement amenées à (re)devenir de " grandes usines à savoir " 8, où, bien davantage encore, les méta-savoirs (ceux qui permettent de juger, attribuer et noter le savoir 9) constitueront le principal facteur de pouvoir. Tel est le terrain sur lequel il nous apparaît essentiel de porter notre regard. Il s'agit très clairement aujourd'hui de considérer le savoir comme un véritable instrument de polarisation spatiale et la gestion de sa transmission comme facteur d'aménagement territorial.

* Le facteur K 10 des modèles de croissance endogène hérités de la littérature économique des quinze dernières années constitue ainsi dans les métropoles européennes la force de polarisation par excellence qui fait en sorte que " les externalités liées au savoir s'opèrent à l'occasion de contacts et d'interactions qui peuvent être virtuels, mais sont le plus souvent physiques " 11 et que les lieux de création et d'innovation peuvent " acquérir un dynamisme très fort en se nourrissant justement de ces externalités dans l'utilisation du savoir ".

B - La sémantique des nouveaux rapports des territoires aux savoirs s'enrichit ainsi de manière quasi exponentielle : nouveaux territoires savants, régions pensantes, villes apprenantes, éducatrices et créatives.

* Michaël Busch (Direction Générale des Entreprises de la Commission) souligne à cet égard qu'au-delà des développements technologiques, il y a naturellement les facteurs humains : " l'innovation naît dans l'esprit des personnes créatives ". Les structures qui facilitent et stimulent la créativité et la collaboration sont évidemment essentielles et ce sont donc elles qu'il convient de mettre en place : la région pensante en ce cas est celle qui mobilise toutes les composantes du potentiel qui est le sien - même s'il convient néanmoins de souligner que les processus régionaux d'innovation doivent constamment se réinventer eux-mêmes -.

* L'un des axes d'analyses à retenir à l'avenir réside également clairement dans le phénomène des territoires apprenants 12, autrement dit dans la gestion territoriale des activités de recherche et développement. Pour certains 13, ce sera d'ailleurs même de plus en plus aux technopôles régionaux de prendre en main le développement des compétences, ce d'autant que la communication autour de telles démarches constitue à l'évidence un facteur d'attractivité.

* Enfin, plusieurs auteurs ont évoqué à cet égard la notion d'espace public de circulation de la connaissance (ou encore espace économique à capital social 14). Quoiqu'il en soit, tous 15 montrent que la capacité d'innovation d'une région repose sur des processus de production de connaissances et d'apprentissage collectif, ainsi que sur les réseaux sociaux et professionnels qui les sous-tendent. Ce qui veut dire concrètement l'importance dans les processus d'attractivité des métropoles : nouveaux lieux de création 16, plate-formes d'échanges 17, laboratoires d'idées 18 et espaces d'exploration de nouvelles formes d'expression 19.

C - Créer des savoirs, les repérer et les gérer laisse certes imaginer assez aisément bien des scénarios du futur. Le Réseau a présenté ce printemps au Forum du Knowledge Management organisé par l'Université de Tunis-Carthage une première synthèse que nous entendons développer prochainement à l'occasion des journées de Luxembourg. Dans le quotidien de l'accompagnement territorial, ce seront là des champs majeurs en instance de développement pour les sciences de l'administration et de la gestion, et cela au travers de vecteurs technologiques aujourd'hui bien identifiés d'une part et de facteurs identitaires et culturels d'autre part, et dont l'interaction s'apprêtent à permettre le développement de nouveaux secteurs d'activité tels que le tourisme de la mémoire. Pour être concret, on citera ici six exemples, parmi évidemment bien d'autres :

- * les possibilités offertes à l'avenir en la matière par les technologies de communication sans fil et celles de la radiofréquence : le RVN co-organisera d'ailleurs à Paris à l'automne des démonstrations sur ce sujet et nous en tirerons les conclusions à l'occasion de rencontres de Luxembourg
- * les nouveaux dispositifs de bornes installées dans les espaces publics et permettant autant la création de contenus que leur large diffusion (vidéos d'information et diffusion de journaux par exemple - on évoquera les toutes dernières expérimentations, comme elles des Echos en France, préfigurant la diffusion informationnelle dans la décennie à venir)
- * les rapides évolutions de pratiques et dispositifs récemment expérimentés tels que le marquage de l'espace, la géo-information, - sa spatialisation -, les chaînes de programme sur demande, basées une infrastructure de géolocalisation, le vidéoblogs, la réalisation de journaux télévisuels par les habitants, la ballado-diffusion des connaissances, les applications de la réalité augmentée qui nous donnent à voir, au travers de lunettes, un monde environnant légendé, fléché, annoté et surligné, où le nom des repères requis - monumentaux ou non - apparaît dès qu'ils entrent dans le champ visuel et où la signalétique semble accrochée sur le réel...
- * l'informatique ubiquitaire qui est sur le point de transformer assez largement les modalités de l'administration de nos territoires, avec notamment une information diffuse traitant de données collectées en fonction de la position des objets qui les contiennent et de leurs déplacements relatifs, principe permettant d'enrichir les objets courants avec une intelligence contextuelle embarquée.
- * les nanotechnologies qui sont en train de rendre possible et économiquement viable le développement de géocapteurs à bas prix et à faible consommation d'énergie, nous sommes conduits à imaginer de même la multiplication prochaine de réseaux sans fils capables d'être utilisés pour une multiplication d'applications simultanées dont celles évoquées ici ou mobilisant plus généralement les contenus d'agences intellectuelles en ligne dont les premières commencent à se développer sous nos yeux.
- * le développement de communautés cognitives qui peut aujourd'hui prendre le relais à l'échelle locale des groupes d'expertise des entreprises. Si le Web 2.0 peut de la sorte être à l'origine de ce qu'Edgar Morin appelle l'émergence d'un nouveau niveau d'organisation, une alliance de groupes allemands regroupant Siemens, Daimler Chrysler et l'institut berlinois Fraunhofer en fournit une illustration en développant un service d'information sur Internet et ondes radio réagissant à la voix, système qui permettra par exemple aux automobilistes d'obtenir une réponse via la Radio. On imagine ainsi le développement de communautés cognitives locales et surtout une modification majeure des formes de gestion, voire d'exercice du pouvoir. En cela aussi réside - à l'horizon de la seconde décennie de ce siècle - le challenge de territorialisation de la transmission et de la structuration des connaissances.

Conclusion

Le cercle vertueux de ces nouveaux horizons économiques et culturels constitue incontestablement la grande chance des villes et métropoles numériques. Les territoires n'ont fait qu'entamer leur révolution, celle qui bien sûr nous touchera le plus. Nous venons d'achever presque intégralement une plate-forme de collaboration internationale afin qu'universitaires et chercheurs puissent participer avec les experts et élus à une telle co-construction. Elle est à ce jour à votre entière disposition.

Notes

1 "Comportements spatiaux et milieux innovateurs ", in Encyclopédie d'économie spatiale, Paris, 1994.

2 Témoignage de Matti Lintuniemi (Université technologique d'Helsinki).

4 Revue " Sociétal ", livraison du 1er trimestre 2002.

5 " La présence et le dynamisme d'usines à savoir deviennent bien plus importants que maints facteurs supposés marquer la compétitivité d'une économie ou d'une micro-économie " (Alain Minc, in Savoirs et relations internationales, Paris, 2001).

On se rappellera cette observation de Jacques Attali : " le pouvoir géostratégique n'ira pas à celui qui vendra de l'information, mais à celui qui produira l'image de marque suffisante pour vendre son label " (in Savoirs et relations internationales, Paris, 2001).

6 On se reportera à cet égard à l'étude du Milken Institute de Santa Monica.

7 Dans son ouvrage " The Knowledge-value Revolution or a History of the Future ".

8 " La présence et le dynamisme d'usines à savoir deviennent bien plus importants que maints facteurs supposés marquer la compétitivité d'une économie ou d'une micro-économie " (Alain Minc, in Savoirs et relations internationales, Paris, 2001).

9 On se rappellera cette observation de Jacques Attali : " le pouvoir géostratégique n'ira pas à celui qui vendra de l'information, mais à celui qui produira l'image de marque suffisante pour vendre son label " (in Savoirs et relations internationales, Paris, 2001).

10 K pour Knowledge naturellement.

11 Jean-Michel Charpin, in Savoirs et relations internationales, Paris, 2001.

12 On rappellera les quatre catégories d'indicateurs du tableau de bord européen de l'innovation (septembre 2001) : ressources humaines - création de nouvelles connaissances - transmission et mise en œuvre du savoir - financement, production et marchés de l'innovation).

13 D. Finegold (Oxford Review of Economic Policy, 1999)

14 S.S. Cohen et G. Fields (California Management Review)

15 Segal, Quince, Wicksteed (The Cambridge Phenomenon Revisited, 2000)

16 Un récent rapport souligne très justement qu'il s'agit par là-même de " réinterroger tous les temps : celui de la formation, de la transmission, de la recherche, de la construction, celui de l'exposition, de la représentation, de l'exploitation ". Il s'agit donc d'en développer toutes les possibilités culturelles et urbaines et de ne plus considérer donc les acteurs territoriaux comme de simples consommateurs culturels, mais de vrais partenaires associés aux démarches de création.

17 Mario d'Angelo (" Les politiques culturelles en Europe ", Editions du Conseil de l'Europe) souligne ainsi, outre les mécanismes d'attrance de l'identité territoriale, l'enjeu économique de la scène urbaine branchée et donc les stratégies de marketing territorial visant à distinguer les avant-gardes émergentes dans la mesure même où " l'habitus des milieux branchés se situe dans des comportements non normés de défrichage et de création de modes ".

18 On entendra " innovation " au sens grec de Tekné, c'est-à-dire de savoir-faire, d'art ". Une définition largement confirmée par les repérages opérés par les Centres européens d'entreprises et d'innovation.

19 Il faudra notamment suivre de près le travail d'inventaire en la matière de l'Observatoire européen des nouvelles expressions, mais aussi celui de l'Agence européenne des jeunes créateurs.